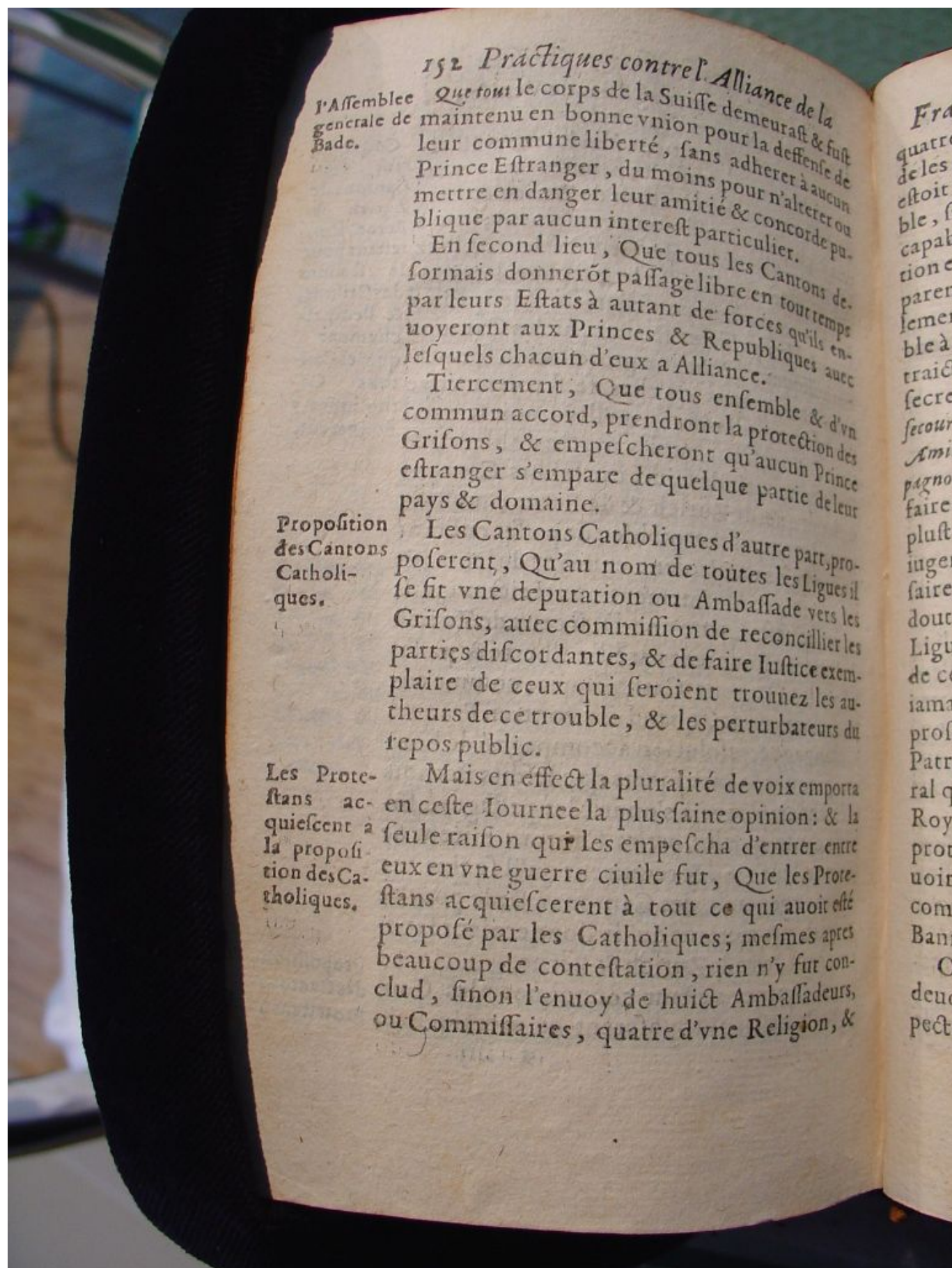
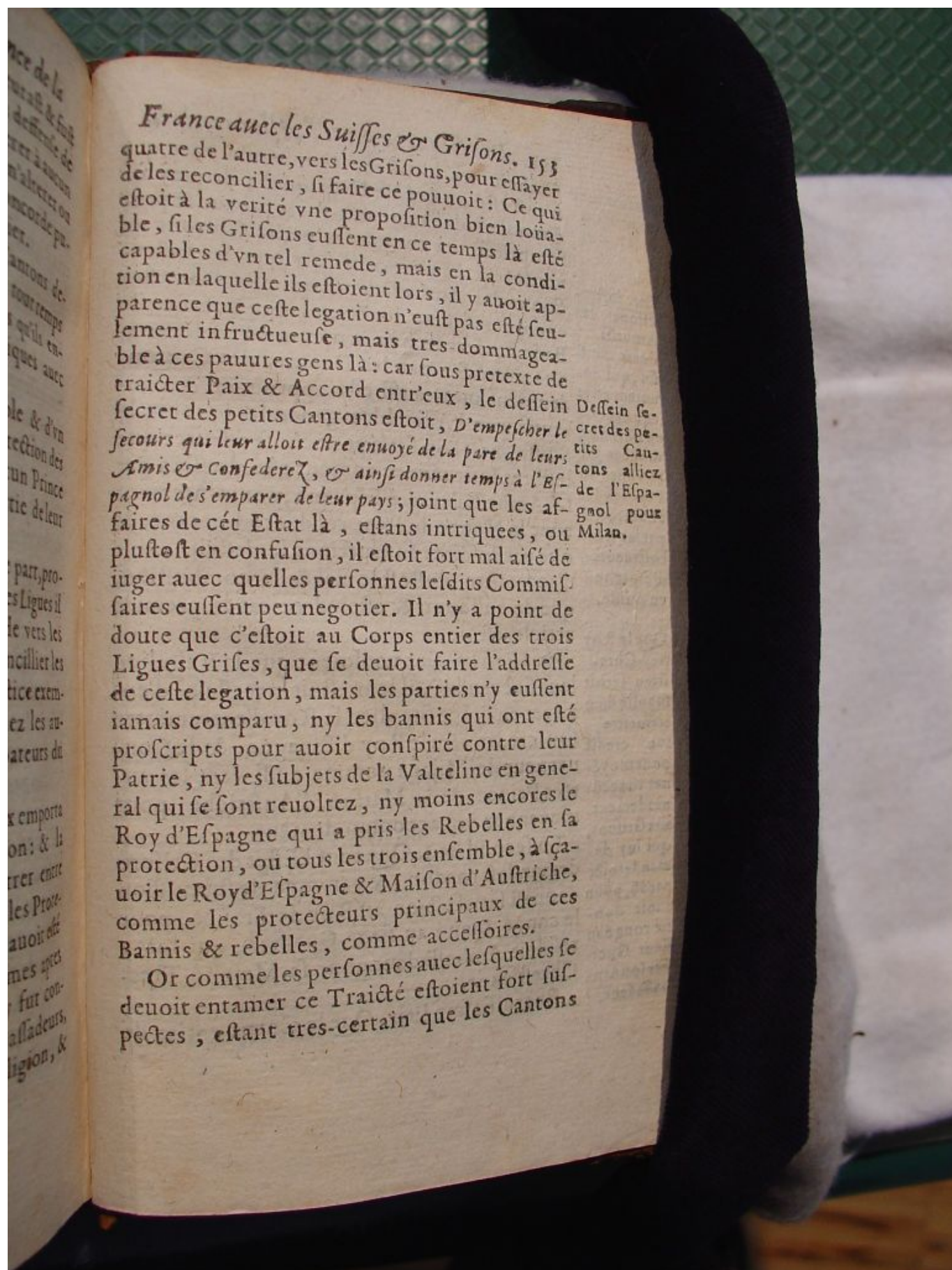
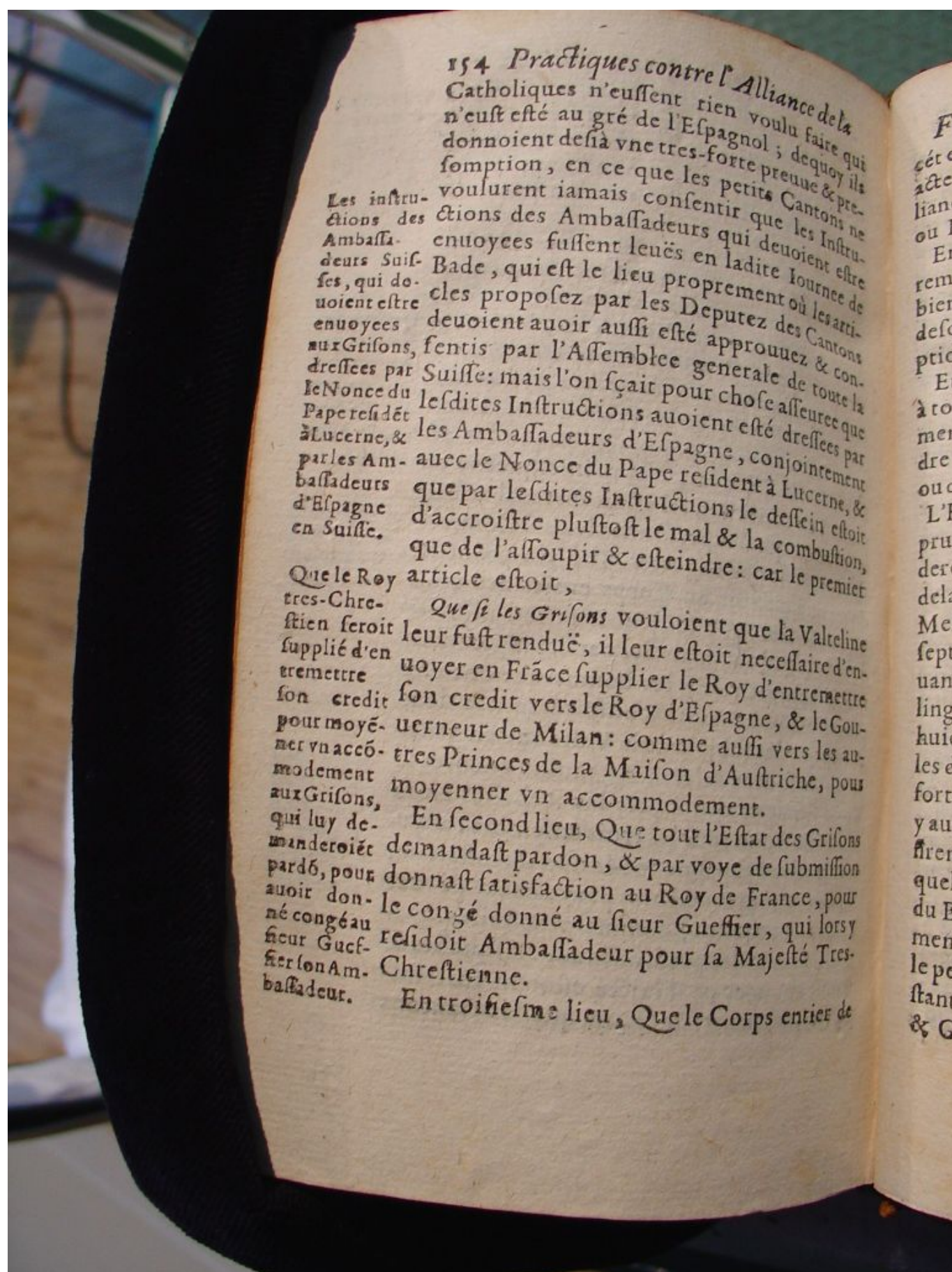




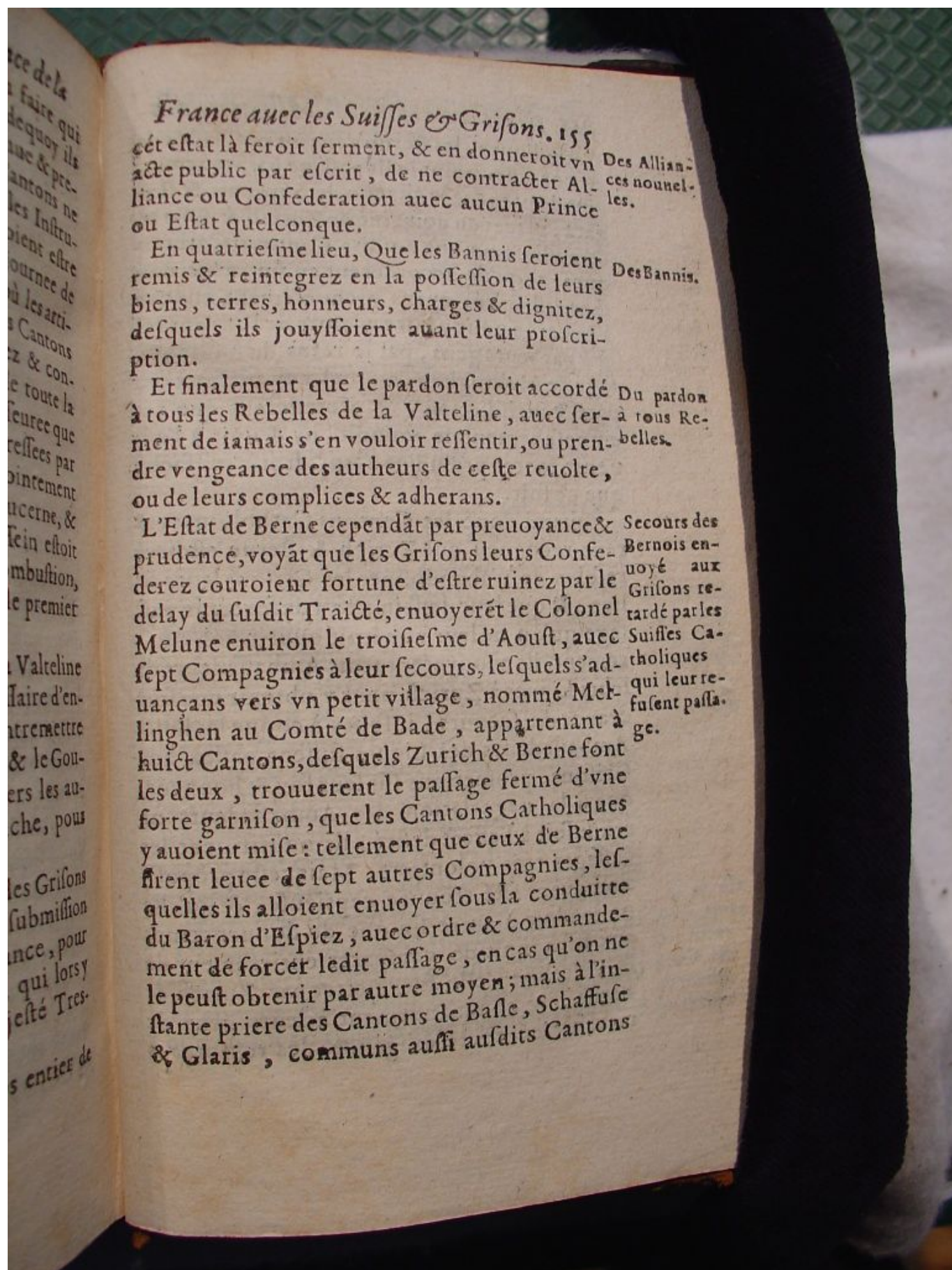


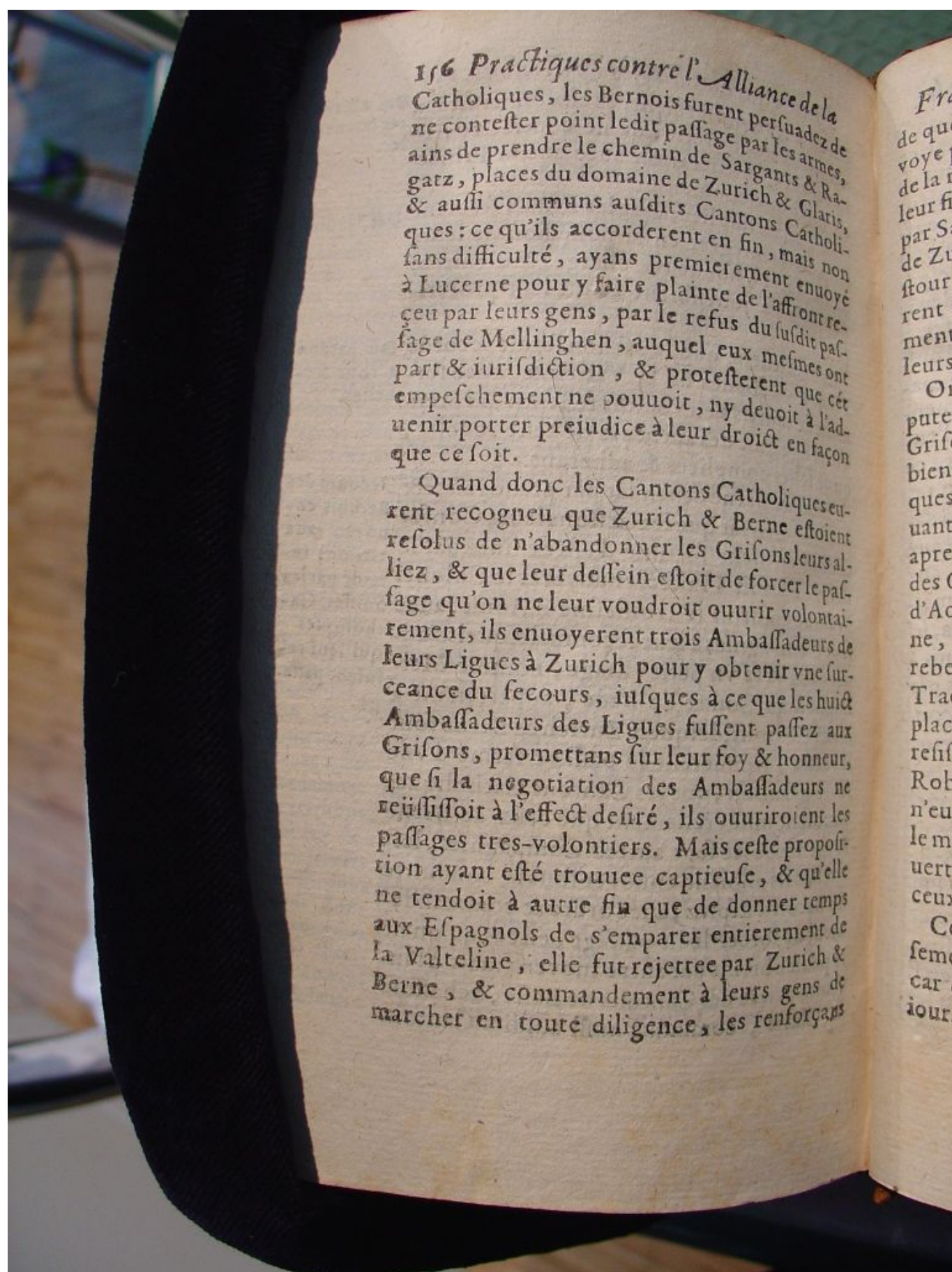


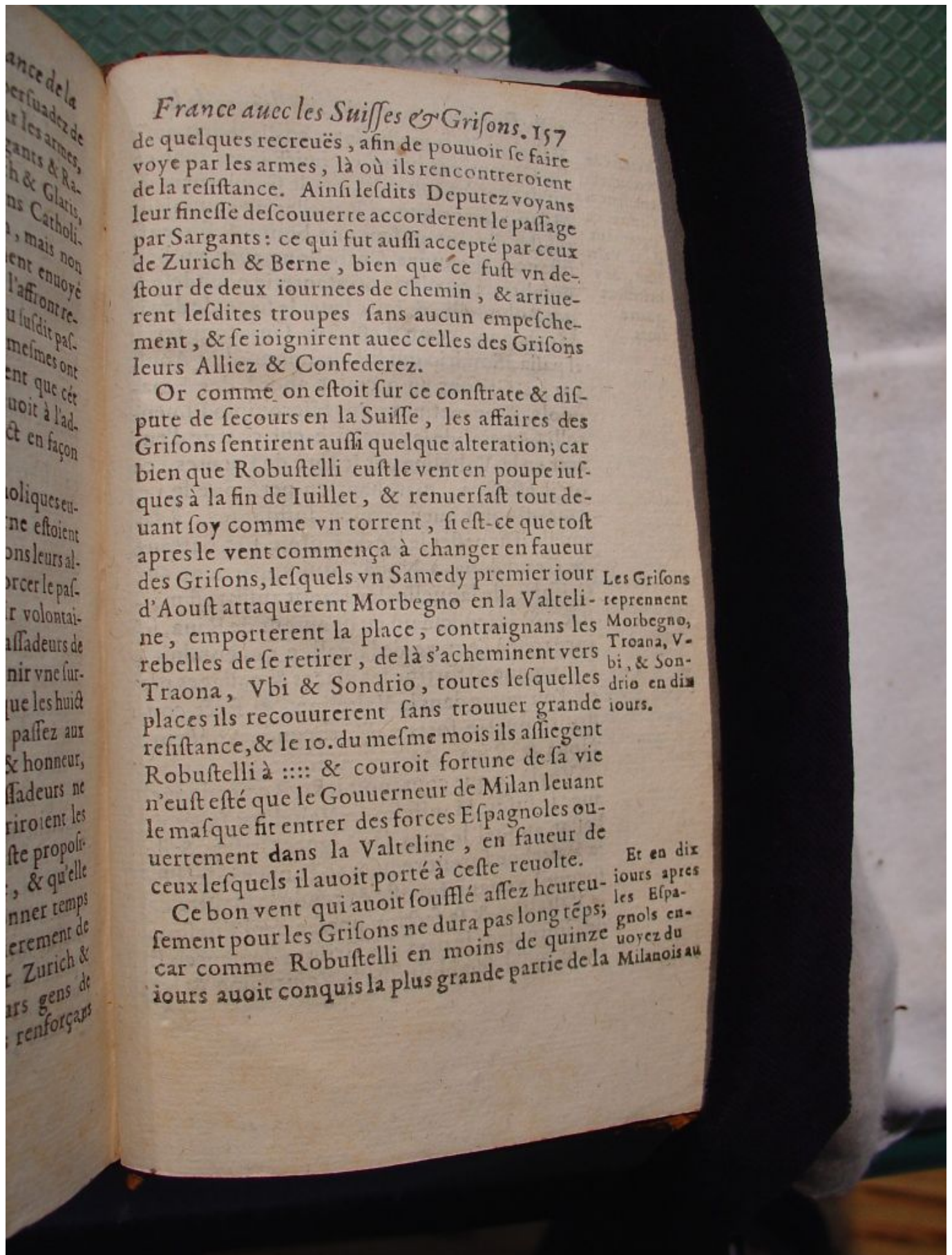
154 *Practiques contre l'Alliance de la*
Catholiques n'eussent rien voulu faire qui
n'eust esté au gré de l'Espagnol ; dequoy ils
donnoient desjà vne tres-forte preuue & pre-
sompction, en ce que les petits Cantons ne
voulurent iamais consentir que les Instru-
ctions des Ambassadeurs qui deuoient estre
enuoyees fussent leuës en ladite Iournee de
Bade, qui est le lieu proprement où les arti-
cles proposez par les Deputez des Cantons
deuoient auoir aussi esté approuuez & con-
fentis par l'Assemblée generale de toute la
Suisse: mais l'on sçait pour chose assuree que
lesdites Instructions auoient esté dressees que
les Ambassadeurs d'Espagne, conjointement
avec le Nonce du Pape resident à Lucerne, &
que par lesdites Instructions le dessein estoit
d'accroistre plustost le mal & la combustion,
que de l'assoupir & esteindre: car le premier
article estoit,

Que se les Grisons vouloient que la Valteline
leur fust renduë, il leur estoit necessaire d'en-
uoyer en Frâce supplier le Roy d'entremettre
son credit vers le Roy d'Espagne, & le Gou-
uerneur de Milan: comme aussi vers les au-
tres Princes de la Maison d'Austriche, pour
moyenner vn accommodement.
En second lieu, *Que* tout l'Estat des Grisons
demandast pardon, & par voye de submission
donnast satisfaction au Roy de France, pour
le congé donné au sieur Gueffier, qui lors y
residoit Ambassadeur pour sa Majesté Tres-
Chrestienne.

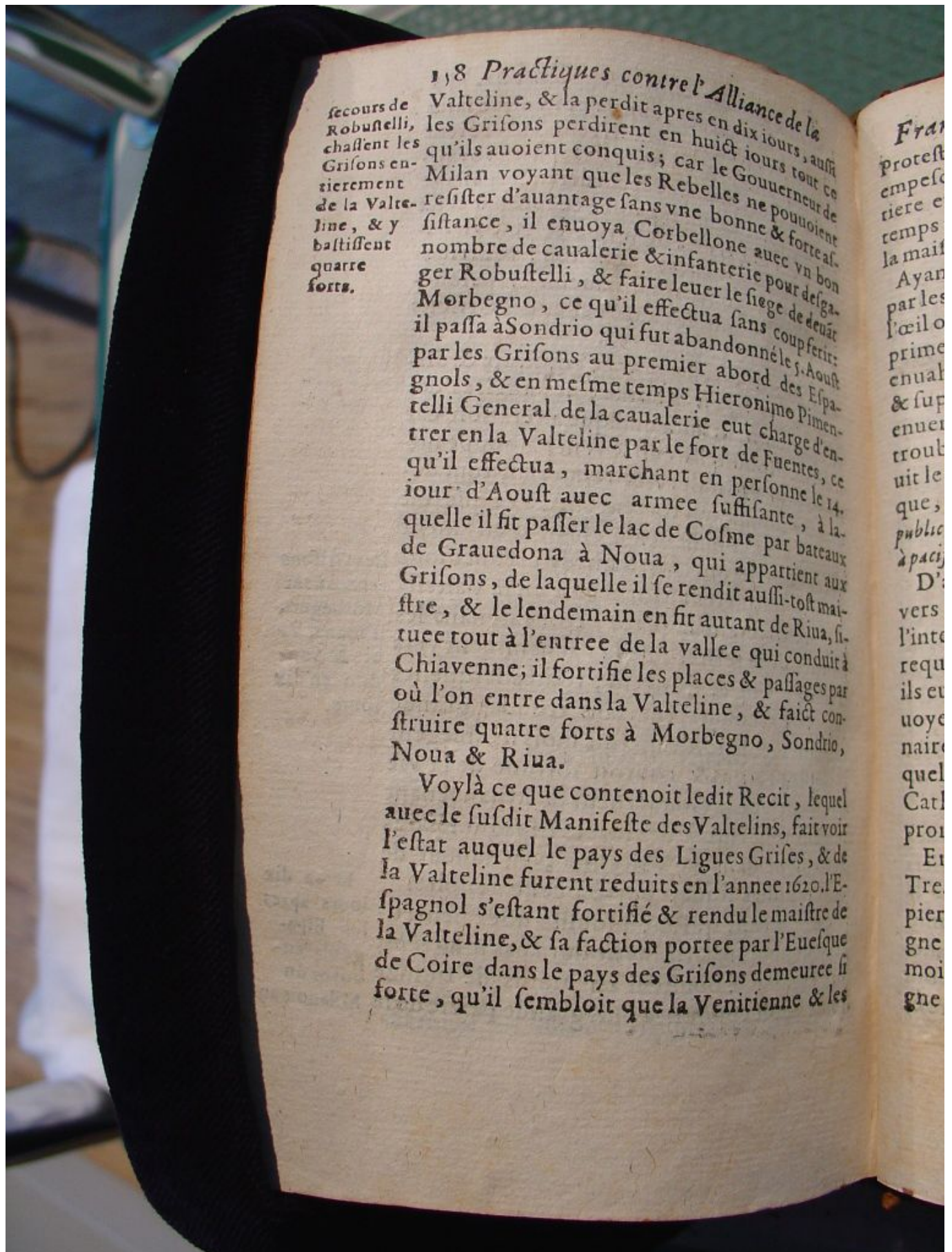
En troisieme lieu, *Que* le Corps entier de







Memoires_158.jpg

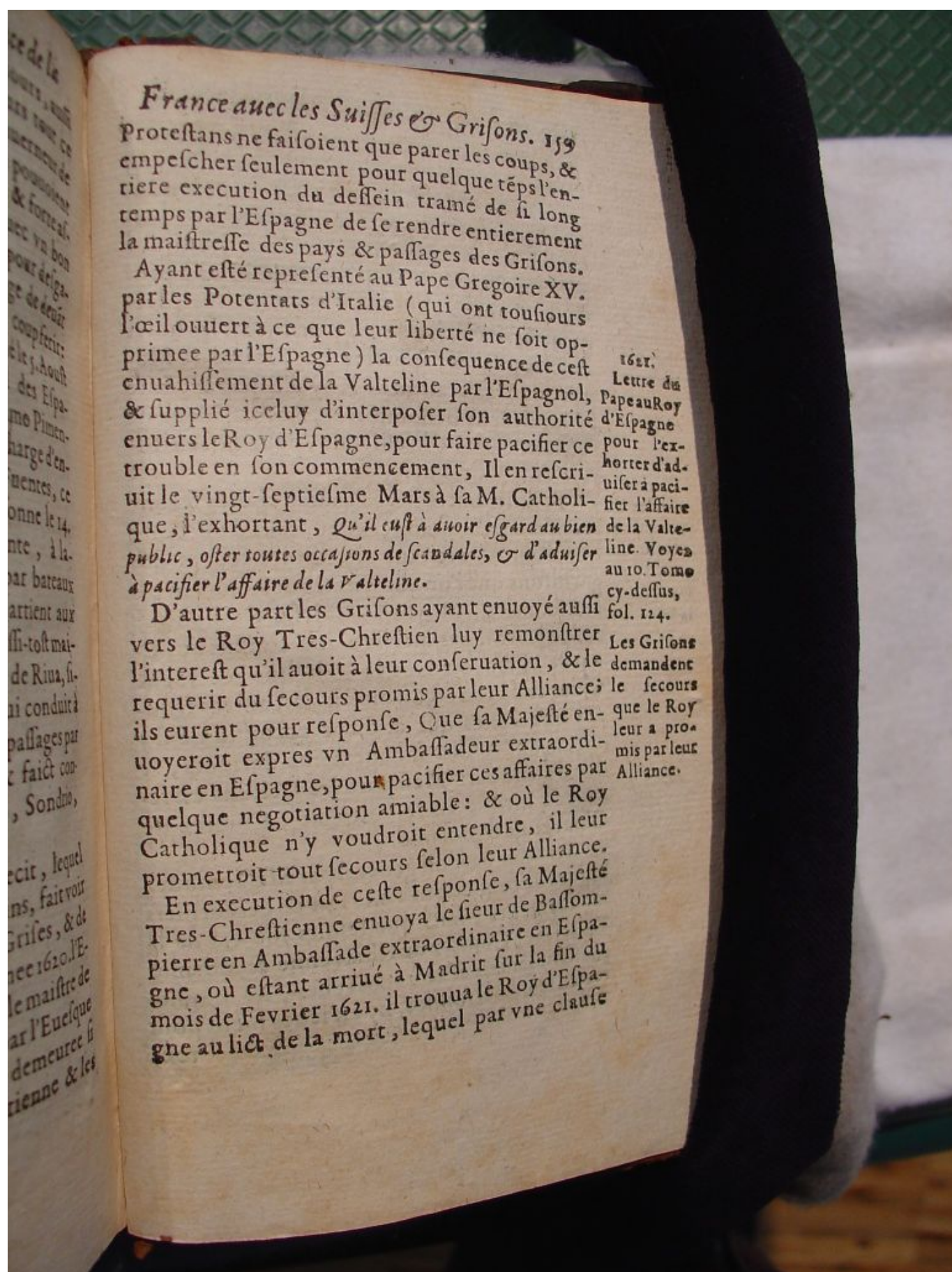


secours de
Robustelli,
chassent les
Grisons en-
tierement
de la Valteli-
ne, & y
bastissent
quatre
forts.

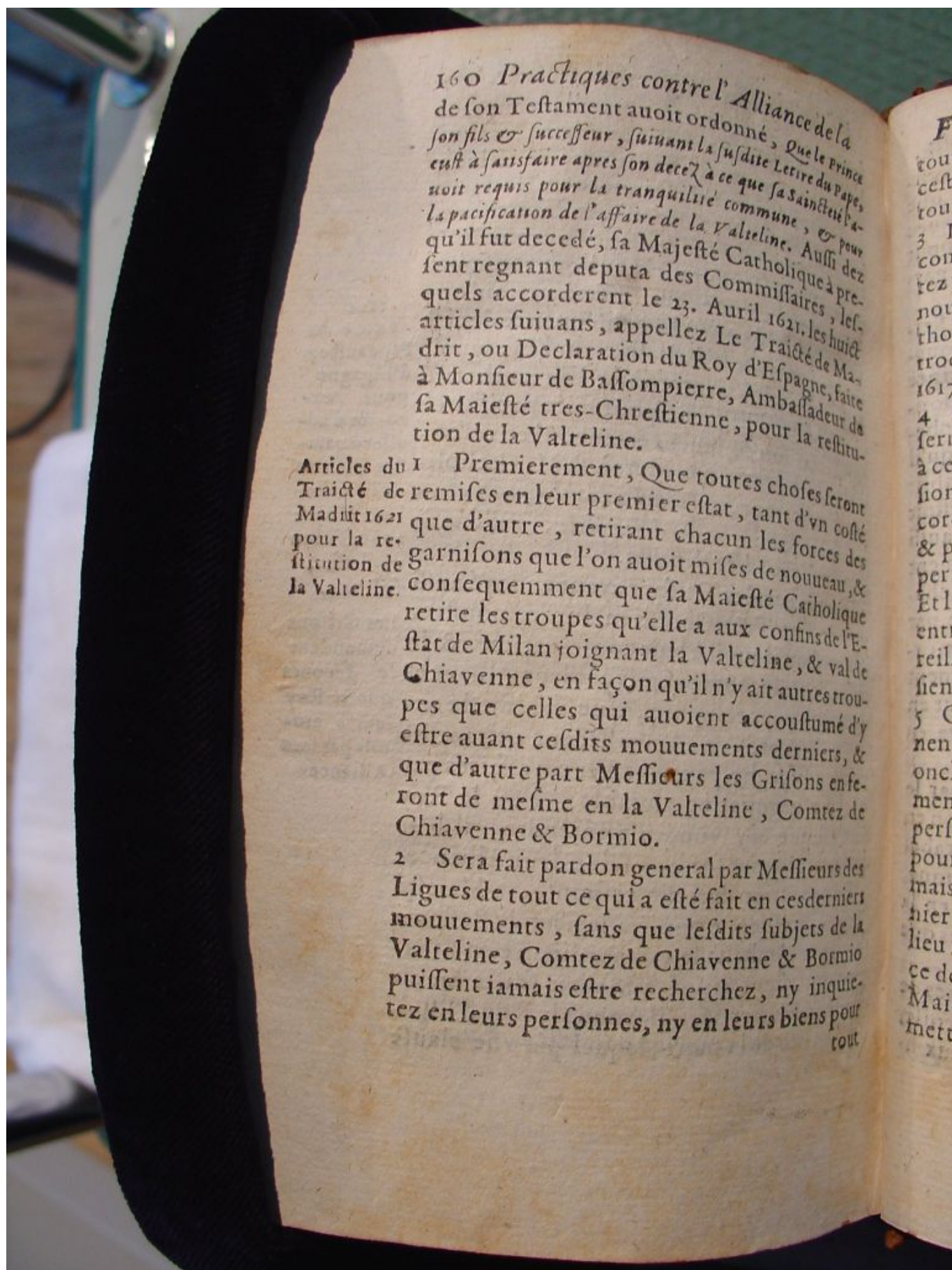
1,8 *Practiques contre l'Alliance de la*
Valteline, & la perdit apres en dix iours, aussi
les Grisons perdirent en huit iours tout ce
qu'ils auoient conquis; car le Gouverneur de
Milan voyant que les Rebelles ne pouuoient
resister d'auantage sans vne bonne & forte as-
sistance, il enuoya Corbellone avec vn bon
nombre de caualerie & infanterie pour desga-
ger Robustelli, & faire leuer le siege de Morbegno,
ce qu'il effectua sans coup ferir: il passa à Sondrio
qui fut abandonné le 5. d'Aoust par les Grisons
au premier abord des Espagnols, & en mesme
temps Hieronimo Pimentelli General de la caualerie
eut charge d'entrer en la Valteline par le fort de
Fuentes, ce qu'il effectua, marchant en personne
le 14. iour d'Aoust avec armee suffisante, à la
quelle il fit passer le lac de Cosme par bateaux
de Grauedona à Noua, qui appartient aux
Grisons, de laquelle il se rendit aussi-tost mai-
stre, & le lendemain en fit autant de Riua, si-
tuee tout à l'entree de la vallee qui conduit à
Chiavenne; il fortifie les places & passages par
où l'on entre dans la Valteline, & faict con-
struire quatre forts à Morbegno, Sondrio,
Noua & Riua.

Voilà ce que contenoit ledit Recit, lequel
avec le susdit Manifeste des Valtelins, fait voir
l'estat auquel le pays des Lignes Grises, & de
la Valteline furent reduits en l'annee 1620. l'E-
spagnol s'estant fortifié & rendu le maistre de
la Valteline, & sa faction portee par l'Euesque
de Coire dans le pays des Grisons demeurée si
forte, qu'il sembloit que la Venitienne & les

Frans
protest
empes
tiere e
temps
la mai
Ayan
par les
l'œil o
prime
enual
& sup
enue
troub
uit le
que,
public
à paci
D
vers
l'int
requ
ils e
uoye
nair
quel
Cat
pro
En
Tre
pier
gne
moi
gne



Memoires_160.jpg



160 *Practiques contrel' Alliance de la*
de son Testament auoit ordonné, *Que le Prince*
son fils & successeur, *suivant la susdite Lettre du pape,*
eust à satisfaire apres son decez à ce que sa sainteté l'a-
uoit requis pour la tranquillité commune, & pour
la pacification de l'affaire de la *Valteline*, & pour
qu'il fut decedé, sa Majesté Catholique. Aussi dez
seint regnant deputa des Commissaires, à pre-
quels accorderent le 23. Avril 1621. les huit
articles suiuan, appelez Le Traicté de Ma-
drit, ou Declaration du Roy d'Espagne, faite
à Monsieur de Bassompierre, Ambassadeur de
sa Maiesté tres-Chrestienne, pour la restitu-
tion de la *Valteline*.

Articles du 1^{er} Premierement, Que toutes choses seront
Traicté de remises en leur premier estat, tant d'un costé
Madrut 1621 que d'autre, retirant chacun les forces des
pour la re- garnisons que l'on auoit mises de nouveau, &
stitution de g consequemment que sa Maiesté Catholique
la *Valteline*. retire les troupes qu'elle a aux confins de l'E-
stat de Milan joignant la *Valteline*, & val de
Chiavenne, en façon qu'il n'y ait autres trou-
pes que celles qui auoient accoustumé d'y
estre auant cesdits mouuements derniers, &
que d'autre part Messieurs les Grisons enfe-
ront de mesme en la *Valteline*, Comtez de
Chiavenne & Bormio.

2^e Sera fait pardon general par Messieurs des
Ligues de tout ce qui a esté fait en cesderniers
mouuements, sans que lesdits sujets de la
Valteline, Comtez de Chiavenne & Bormio
puissent iamais estre recherchez, ny inquiet-
tez en leurs personnes, ny en leurs biens pour
tout

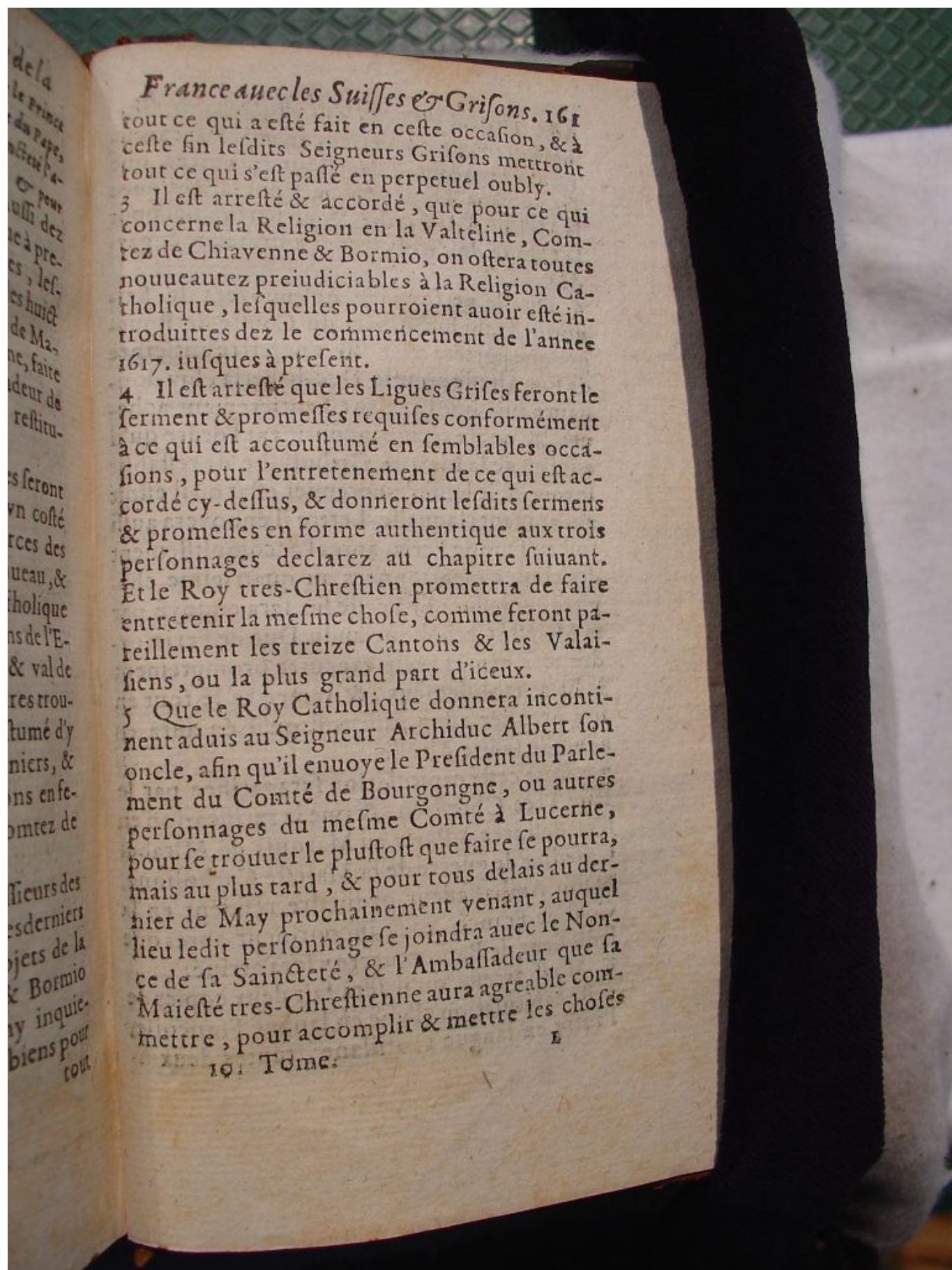


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan